

# Ramadan ou cours de gym : est-ce au médecin de choisir ?

Cela fait sept ou huit ans que ce type de consultation revient tous les ans, ou plus précisément toutes les douze lunaisons. Deux ou trois consultations chaque année sont pour ce motif. C'est un peu au médecin ce que le marronnier est au journaliste. L'argumentation que je développe s'est enrichie d'année en année, mais au fond, elle reste toujours aussi peu comprise.

Une jeune fille d'environ 17 ou 18 ans, en général d'allure moderne, sans voile, en classe de terminale le plus souvent, arrive dans mon cabinet, et me regarde d'un air gêné. Je vais tenter de reconstituer la conversation :

– *Docteur, il me faudrait une dispense de gym.*

– Ah bon , qu'est-ce qui ne va pas ? (NB je l'ai déjà deviné, mais je pose quand même la question rituelle).

– *Rien, tout va bien, mais c'est pour le ramadan, j'ai besoin d'une dispense.*

– Mais, je croyais que pendant le ramadan vous deviez jeûner , je ne savais pas qu'il vous était également interdit de faire du sport ?

– *Non , ce n'est pas interdit , mais les cours de gym sont en fin d'après midi , et je fais des malaises parce que je n'ai rien mangé.*

– Qu'à cela ne tienne , il vous suffit d'emporter un casse-croûte dans votre cartable , que vous mangerez en cachette si vous avez peur qu'on s'en aperçoive, et vous n'aurez plus de malaise en cours de gym !

– *Oui, mais c'est que je ne veux pas rompre le ramadan.*

– Vous savez, dieu (ou les dieux) , s'il existe (ou s'ils existent) , a probablement bien d'autres préoccupations que de se mêler de ce que vous mangez et de l'heure à laquelle vous

le mangez !